



## Lettre d'information N°10 Juin-Juillet 2008

### EUCIS-LLL

Plate forme européenne de la société civile pour l'éducation et la formation tout au long de la vie

#### FORUM EUROPEEN SUR LES PERSPECTIVES DE LA COOPERATION EUROPEENNE DANS L'EDUCATION ET LA FORMATION

La Commission européenne a organisé, en partenariat avec EUCIS-LLL, un grand Forum de consultation des organisations européennes de la société civile. Près de soixante personnes, représentant diverses organisations spécialisées dans l'éducation ou la formation, ont participé au Forum. Cet événement est capital puisque les organisations de la société civile ont été consultées en tant que telles pour la première fois dans la préparation du cadre stratégique pour l'éducation et la formation.

La Commission prévoit de proposer, dès décembre 2008, un cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation dans le cadre de l'après Lisbonne. Celui-ci sera basé sur des discussions relatives aux futures perspectives pour

l'éducation et la formation et l'expérience acquise grâce au développement et à la mise en place du programme de travail Education & Formation 2010.

Les participants du Forum ont participé à quatre groupes de travail différents : « Citoyenneté et dialogue interculturel », « Durabilité et ressources », « Accès et participation » et « Outils et instruments de référence ». Malgré la diversité des secteurs représentés, les intervenants ont pu échanger des idées et des propositions et se mettre d'accord sur une série de points-clés.

Téléchargez le compte-rendu du Forum [\[EN\]](#) et les points clés [\[EN\]](#).

#### PROMOUVOIR LES « SEMAINES DU LLL » EN EUROPE – APPEL A PROPOSITIONS DE LA DG EAC

La Commission européenne a publié un appel à propositions « *Sensibiliser aux stratégies nationales d'éducation et de formation tout au long de la vie* » (EAC/23/2008). Les « Semaines de l'apprentissage tout au long de la vie (LLL) » pourraient être présentées dans ce cadre. Les organisations membres d'EUCIS-LLL sont présentes dans les 32 pays concernés par cet appel. Les membres nationaux pourraient bâtir des consortiums afin de présenter le projet. Bien sûr, les semaines restent ouvertes à d'autres organisations et peuvent prendre différentes formes selon les pays. La date limite est le 31 juillet 2008.

Les propositions doivent être présentées par le ministre en charge de l'éducation et de la formation dans chaque pays (un projet par pays). Les activités doivent impliquer un large éventail d'acteurs éducatifs. D'où

l'intérêt de proposer des « plates formes nationales EUCIS-LLL ». Le consortium pourrait utiliser ce que nous avons déjà réalisé sur les « semaines du LLL ». Cette idée a déjà été présentée lors des rencontres du Groupe de coordination éducation formation 2010 (ETCG) en 2006 et 2008 et a reçu le soutien de la Commission. Nous avons également soumis l'idée à Gordon Clark, chef d'unité à la DG EAC et en charge de cet appel d'offre, lorsque nous l'avons rencontré pour préparer le Forum du 20 mai. Les « semaines du LLL » pourraient par exemple constituer une continuité par rapport aux débats que nous avons menés pendant le Forum, mais au niveau national. La participation financière peut s'élever à 75%, avec un budget pouvant aller de 20 000 à 100 000€ (12 mois maximum).

[Plus](#) d'information sur l'appel d'offre.

#### REGISTRE DES LOBBYISTES: LA PRUDENCE EST DE RIGUEUR !

La Commission européenne, dans le cadre de l'Initiative européenne en matière de transparence, a lancé son registre des lobbyistes le 23 juin. Les lobbyistes et représentants d'intérêts divers, notamment les organisations non gouvernementales (ONG) peuvent s'y inscrire sur une base volontaire. Il est possible que la Commission propose une évaluation du registre après 12 mois d'utilisation.

Le Groupe de contact de la société civile (GCSC), dont EUCIS-LLL est membre, a plusieurs fois fait part à la Commission européenne des problèmes provoqués par le format du registre pour les organisations non gouvernementales. Toutefois, il est probable que la version finale du registre ne tiendra pas compte de certains des avertissements que nous avons formulés.

L'une des principales préoccupations du GCSC est le fait que les données collectées auprès des différents acteurs figurant dans le registre (représentants d'intérêts publics et privés) ne permettront pas de fournir des informations comparables. En particulier, le registre pourrait échouer dans la publication d'informations financières comparables. C'est pourquoi nous pensons que le registre ne respecte pas l'objectif initial de la Commission d'améliorer la transparence.

D'autres difficultés et inconsistances risquent d'apparaître lors de l'inscription des ONG sur le registre. Ainsi, nous avons décidé, avec nos collègues du

GCSC, d'analyser attentivement la version finale du registre avant de décider de le signer. Nous pensons qu'il est important que les ONG adoptent une position commune vis-à-vis du registre.

Même si la Commission venait à exercer des pressions sur les organisations afin de leur faire signer le registre, nous pensons que nous devons attendre. Nous évaluerons le registre et parlerons plus avant d'une position commune, le 10 septembre au sein du GCSC.

Le registre est [en ligne](#) depuis le 23 juin.

Documents utiles [en ligne](#).

#### 2009: ANNEE EUROPEENNE DE LA CREATIVITE ET DE L'INNOVATION

Le 22 mai, le Conseil éducation jeunesse et culture a organisé un débat sur la promotion de la créativité et de l'innovation par l'éducation et la formation. L'année européenne 2009 a pour objectif de sensibiliser le public et de soutenir les efforts des États membres pour favoriser la créativité, grâce notamment à l'éducation, en tant que moteur de l'innovation.



L'innovation dans l'éducation et la formation implique non seulement la recherche de nouveaux enseignements, plus pluridisciplinaires, de nouvelles méthodes d'enseignement, mais aussi la formation des enseignants, notamment continue, et l'intégration des résultats de la recherche sur la didactique dans l'éducation.

Les ministres se sont accordés sur le fait que la créativité et l'innovation ne peuvent avoir lieu que dans un

contexte d'autonomie des établissements scolaires qui favorise l'ouverture à la société et l'innovation. Pour stimuler la créativité dès le plus jeune âge et développer les capacités d'innovation plus tard, les ministres estiment qu'il est nécessaire d'ouvrir l'école à la culture et aux entreprises.

Le ministre de l'Éducation du Royaume-Uni, Bill Rammell, a fait part de l'expérience de son pays, qui a instauré 5h d'activités culturelles par semaine et où 90% des écoles secondaires fournissent une expérience en entreprise aux 14-16 ans. En Irlande, les élèves bénéficient, avant les deux dernières années du secondaire, d'une année transitoire consacrée au développement personnel pendant laquelle ils peuvent faire des stages, participer à des projets scientifiques...

Télécharger la revue de presse [[EN](#)], Ebauche de conclusions [[EN](#)]

#### RESOLUTION DU CONSEIL EUROPEEN SUR LA PARTICIPATION DES JEUNES MOINS FAVORISES

Le Conseil éducation jeunesse et culture a adopté une Résolution relative à la participation des jeunes moins favorisés, le 22 mai 2008.

Les Etats membres invitent la Commission européenne à examiner les lignes d'action possibles au niveau européen, sur la base des bonnes pratiques recensées en coopération avec les États membres, à faciliter

l'intégration des jeunes moins favorisés et leur participation à la société. Ils l'invitent également à tenir compte de ces objectifs lors de la proposition des priorités pour le futur cadre de coopération dans le domaine de la jeunesse.

Télécharger la résolution [[FR](#)]

#### SEMINAIRE SUR LE PROCESSUS DE BOLOGNE: DISCUSSIONS SUR L'APRES 2010

Le séminaire "Bologne 2020: débloquer le potentiel de l'Europe - Contribuer à un monde meilleur", s'est penché sur l'avenir de l'espace européen de l'enseignement supérieur après 2010, à Gand (Belgique), les 19 et 20 mai 2008. Il prépare la rencontre ministérielle, qui aura lieu à Louvain en mai 2009.

Ce séminaire a permis de dégager une série de thèmes et de questions à débattre lors de la réunion du groupe de suivi de Bologne à Sarajevo, les 24 et 25 juin 2008. Si

d'importants progrès ont été réalisés sur l'harmonisation des cursus avec le LMD, et sur la qualité, il reste par exemple encore beaucoup de travail sur la mobilité et l'apprentissage tout au long de la vie. Constatant le manque de lien entre l'enseignement supérieur et le marché du travail, il a été fait allusion au besoin d'établir un catalogue des « besoins en compétences » avant 2020.

Dans les mois à venir, la proposition de rapport sur le futur du Processus de Bologne recevra plus d'attentions à travers de plus amples contributions et discussions.

Compte rendu du séminaire et présentations [ici](#).

#### DECLARATION DU CONSEIL SUR LA CONTRIBUTION DE L'ENSEIGNEMENT AU DIALOGUE INTERCULTUREL

Les ministres de l'Education, lors d'une réunion informelle les 5 et 6 juin à Oslo, ont adopté une déclaration finale sur la contribution de l'enseignement au dialogue interculturel. Dans cette déclaration, ils ont souligné que "*l'Europe était toujours plus diverse. C'est pourquoi les discussions sur le dialogue interculturel, la promotion du multilinguisme, plus particulièrement dans le cadre de l'enseignement, revêtent une importance particulière pour notre avenir.*" M. Leonard Orban, commissaire européen en charge du multilinguisme a souligné l'importance de l'enseignement/l'apprentissage des langues minoritaires et de l'intégration des

migrants, ces deux questions représentant de grands défis pour l'Europe. Dans le sillage du rapprochement de l'UE des pays du Sud-Est de l'Europe, dans le cadre du processus d'intégration européenne, les représentants des pays de cette région se sont déclarés convaincus que le dialogue permettait de dépasser les différends historiques afin de construire un espace européen commun. Vivre ensemble activement, et non pas les uns à côté des autres, pourrait être ainsi l'un des principaux messages délivrés par cette conférence.

Téléchargez la revue de presse [ici](#).

#### DE LA CURIOSITE DE L'ENFANCE A L'ABANDON SCOLAIRE PRECOCE, COLLOQUE EFFE

Le colloque « *De la curiosité de l'enfance à l'abandon scolaire précoce* », qui s'est tenu à Bruxelles en mai, est le 32<sup>e</sup> proposé par l'EFFE. Il a réuni 60 participants venant de 18 pays. Parmi eux, se trouvaient des enseignants, des proviseurs, des conseillers d'éducation, des parents, des responsables politiques et de nombreuses organisations du domaine de l'éducation.

Les participants se sont principalement penchés sur les causes de l'abandon scolaire précoce. Celles-ci sont nombreuses et variées et elles révèlent des failles : cursus trop académique; nécessité pour les jeunes d'avoir un emploi; problèmes de santé; conflits; sentiment d'incompréhension et de non prise en compte de l'individualité et expulsion des élèves. Il existe diverses solutions qui dépendent de la source du problème. Des plans de réduction des classes et d'apprentissage personnalisé ont été proposés afin de permettre aux enseignants de répondre aux divers besoins de leurs élèves.

L'offre de cadres alternatifs et non-formels a été considérée comme un moyen de permettre aux jeunes de mieux appréhender le lieu dans lequel ils étudient. De plus, l'image des filières professionnelles doit être améliorée pour que ces dernières ne soient plus considérées comme des options de seconde classe. Aussi, l'architecture et l'environnement physique des centres d'apprentissage sont importants pour que les jeunes s'y plaisent. Enfin, il est crucial de créer des liens avec l'éducation et les services sociaux et de santé afin de fournir un soutien commun aux jeunes défavorisés et à leurs familles. Au cours du colloque, la question du besoin de professionnels hautement qualifiés pour répondre aux besoins des enfants a largement été traitée.

Contactez le coordinateur EFFE, [Lies Feron](#), pour recevoir les conclusions du colloque.

#### COMMUNICATION DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL FRANÇAIS SUR LE STATUT DE L'ASSOCIATION EUROPEENNE

Très tôt, de même que les coopératives et les mutuelles, les associations ont logiquement figuré sur la liste des organismes pouvant prétendre à un statut européen. La Commission a présenté une proposition visant à adopter un statut de l'association européenne mais, le 27 septembre 2005, elle a retiré sa proposition en la matière au motif de « simplification », sans étude d'impact préalable. Le Conseil Economique et Social français, dans le cadre d'une communication adoptée en juin 2008, a souhaité revenir sur ce dossier.

Ce statut devrait être accordé aux organisations non gouvernementales, non lucratives, œuvrant en dehors des relations du travail, pour l'intérêt général dans une

dimension européenne. Ce serait l'aboutissement de nombreuses années de discussions et de malentendus pour reconnaître enfin les fonctions civiques, sociales et économiques de corps intermédiaires rassemblant des citoyens, libres et volontaires, engagés dans la construction européenne par le biais d'activités les plus diverses : sociales, culturelles, sportives, éducatives, environnementales, etc.

Ce serait aussi une réponse, d'une part, aux aspirations légitimes et anciennes des acteurs associatifs souhaitant bénéficier d'une liberté fondamentale, le droit de s'associer, et souhaitant contribuer à l'émergence d'une citoyenneté européenne, et, d'autre part, aux

tatonnements de la Commission dans la mise en place, depuis quelques années, de procédures d'identification

et de qualification des différents acteurs de la société civile.

[Télécharger](#) la communication.

#### OBSERVAL : OBSERVATOIRE SUR LA VALIDATION DE L'ÉDUCATION FORMELLE ET INFORMELLE

continue des universités, pilote un projet appelé OBSERVAL, dans le cadre du programme Leonardo. Il associe des équipes représentatives des différents secteurs éducatifs (enseignement supérieur, éducation et formation professionnelles et éducation des adultes) dans 24 pays de l'Union européenne.

L'objectif principal de ce projet est de constituer une base de données régulièrement mise à jour, disponible dans un Observatoire européen accessible en ligne, de

formels et informels dans les Etats membres. Il s'agit de rendre accessibles des documents utiles pour l'ensemble des acteurs (responsables ministériels ou institutionnels, partenaires sociaux, entreprises, praticiens,...) qui restent largement confidentiels ou limités en diffusion en dehors du pays de production et de les présenter sous un format commun facilitant la compréhension et permettant la comparaison.

Plus d'information, contacter [l'administratrice](#) du projet.

#### "IMPLANTER UNE STRATEGIE A LONG TERME D'ACQUISITION DES COMPETENCES NUMERIQUES EN EUROPE", SEPT 07

La conférence est organisée par la Commission européenne et par le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) en partenariat avec e-Skills Industry Leadership Board. Elle réunira des experts des gouvernements, des professionnels du secteur des TIC, des partenaires sociaux, des universitaires ainsi que d'autres acteurs, qui échangeront sur les bonnes pratiques, sur les projets phares et sur les avancées déjà réalisées.

Le 7 septembre 2007, la Commission européenne a adopté une Communication sur « *Des compétences numériques pour le XXI<sup>e</sup> siècle : stimuler la compétitivité, la croissance et l'emploi* » qui présente un programme à long terme sur l'acquisition de compétences

numériques et inclut cinq axes majeurs au niveau européen. Les 22 et 23 novembre 2007, le Conseil des ministres de la concurrence a adopté des conclusions sur une stratégie à long terme pour les compétences numériques. Son implantation réussie est d'une importance capitale dans le cadre du renouveau de la stratégie de Lisbonne, des stratégies d'apprentissage tout au long de la vie et de la Recommandation sur les compétences-clés. Ce défi sera au cœur de la conférence européenne sur les compétences numériques 2008 "Implanter une stratégie à long terme d'acquisition des compétences numériques en Europe" qui se tiendra à Thessalonique les 9 et 10 octobre 2008.

Programme et inscriptions [ici](#).

#### PROCHAINS EVENEMENTS

**4-6 septembre** [Journées civiques européennes](#) : atelier sur « L'éducation (formelle, non formelle, informelle) : moteur d'une citoyenneté européenne active » co-organisé par EUCIS-LLL, 5 septembre à la Rochelle (France)

**27-30 novembre** Salon européen de l'éducation, Paris

EUCIS-LLL est une plate forme européenne qui réunit 16 réseaux européens actifs dans le domaine de l'éducation ou de la formation afin de promouvoir une vision commune de l'éducation tout au long de la vie : AEGEE (Association des Etats Généraux des Etudiants de l'Europe), EAEA (Association Européenne pour l'Education des Adultes), EAICY (Association européenne des institutions de loisirs des enfants et des jeunes), ECSWE (European Council for Steiner Waldorf Education), EFFE (Forum européen pour la liberté dans l'éducation), EfVET (Forum européen pour la formation et l'enseignement professionnel), ETDF (Fédération européenne pour la formation et le développement), EUCEN (European University Continuing Education Network), EUNEC (Réseau européen des conseils de l'éducation), EURO-WEA (Fédération européenne des travailleurs de l'éducation), EVTA/AEFP (Association Européenne pour la Formation Professionnelle), FEEC (Fédération Européenne pour l'Education et la Culture), FICEMEA (Fédération Internationale des Centres de Méthode d'Education Active), IAEC/AIVE (Association Internationale des Ville Educatrice), ISCA (Association Internationale du Sport et de la Culture), SOLIDAR (Plate forme européenne pour les Affaires sociales, la solidarité internationale et l'éducation tout au long de la vie).